

## Les citoyens exigent la liberté de choisir un avenir meilleur

Page 2

## LE JOUR

D'ALGERIE

Régime électoral et autorité indépendante des élections

Après l'APN,  
les deux lois  
adoptées au Sénat

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4878 - Ven. 13 - Sam. 14 septembre 2019 - Prix : 10 DA

Page 24



Gaid Salah depuis Constantine

«Personne n'a le pouvoir d'entraver la marche de l'Algérie»

Page 3

Bolton sacrifié  
sur l'autel de  
la négociation

Par Mohamed Habili

Le limogeage par Donald Trump de son conseiller à la sécurité John Bolton n'est qu'à moitié une surprise. Un dealmaker (un homme du contrat, un faiseur de deal) dans le style de l'actuel président des Etats-Unis devait trop ou tard se séparer d'un «war-monger» (un va-t-en-guerre) aussi affirmé que Bolton, à ce point affirmé d'ailleurs qu'il en est une caricature. Il lui suffit d'être nommé à un poste pour qu'on commence à se demander quelle guerre se prépare donc. Si Trump l'a appelé à ses côtés, ce n'est pas parce qu'il se sentait proche de lui, c'est en réalité parce qu'il en était très éloigné, et qu'il en avait besoin pour être pris au sérieux dans ses menaces, et d'abord par les dirigeants de la Corée du Nord et de l'Iran. Un président dont le conseiller à la sécurité n'est autre que John Bolton, le faucon des faucons, est un président à qui la guerre ne fait pas peur, tout au contraire. C'est cela donc la première utilité de Bolton : celle d'un épouvantail. Elle n'est pas la seule. Il en est une deuxième, celle de faire-valoir. Compte tenu de sa réputation, qui n'est plus à faire, Bolton est parfait dans le rôle de ce qu'en anglais on appelle «the perfect foil». A une distance confortable des élections de novembre 2020, Bolton a surtout servi d'épouvantail à Trump. Mais à une année de ces mêmes élections, il était temps pour lui de tirer avantage de la deuxième utilité de Bolton, celle de faire-valoir.

Suite en page 3

## Intempéries

La goutte d'eau qui  
fait déborder la route

Ph/D. R.

Plus de 100 sites, à travers 39 communes de la wilaya d'Alger, ont été identifiés par les services de la Protection civile comme étant des points noirs. Bien que ces informations ont été notifiées aux services de la wilaya, les dispositions nécessaires n'ont pas été prises par les autorités locales. Une heure de pluie a suffi à provoquer la catastrophe, en raison du réseau d'assainissement mal réalisé et surtout mal entretenu. Lire page 2

Projet de loi de finances 2020

Levée de la mesure 51/49 et augmentation  
de l'allocation des handicapés

Page 3

Célébrant ses cinquante ans de carrière

Julien Clerc anime un  
concert à l'Opéra d'Alger

Page 13

Intempéries

# La goutte d'eau qui fait déborder la route

■ Plus de 100 sites, à travers 39 communes de la wilaya d'Alger, ont été identifiés par les services de la Protection civile comme étant des points noirs. Bien que ces informations ont été notifiées aux services de la wilaya, les dispositions nécessaires n'ont pas été prises par les autorités locales. Une heure de pluie a suffi à provoquer la catastrophe, en raison du réseau d'assainissement mal réalisé et surtout mal entretenu.

Par Louiza Ait Ramdane

Les pluies automnales ont provoqué des inondations, ce qui a bloqué la circulation automobile à Alger. Ces dernières, qui ont duré moins d'une heure, ont mis à nu, encore une fois, la mauvaise gestion et la politique de bricolage à tous les niveaux de responsabilité, en dépit des millions de dollars injectés.

Des rues ont été complètement submergées par les eaux pluviales et des maisons inondées, causant des dégâts matériels. Aucun quartier n'a été épargné. Hier soir, Alger-Centre, Bab Ezzouar, Hydra, Bouzaréah, Chéraga, Bir mourad Rais..., des dizaines de quartiers étaient sous les eaux. Même le nouvel aéroport d'Alger. Les bouches de métro ont été également envahies par les eaux, provoquant l'arrêt du service.

La circulation a été carrément bloquée dans plusieurs endroits de la capitale. Cette situation qui se répète est provoquée par l'obstruction des regards et autres avaloirs ou carrément à l'inexistence des réseaux d'évacuation des eaux de pluie. Il faut noter que l'incivisme y est aussi pour beaucoup. Des citoyens jettent leurs ordures partout, ce qui provoque l'obstruction des avaloirs et caniveaux. Selon le chargé de communication au niveau de la direction de la Protection de la wilaya d'Alger, le lieutenant Ben Khelfallah, «17



P.H.D.R.

et suburbain d'Alger (Etusa) donnant sur la rue Hassiba Ben Bouali et l'avenue de l'ALN et un autre point près du CHU Mustapha-Pacha.

Les mêmes services ont mis l'accent sur des points noirs qui se trouvent dans les circonscriptions administratives de Bab El Oued, tels que le stade Ferhani et la rue Saïd Touati ; de Bologhine à proximité du cimetière, du lycée technique Ghennam-El Djilali situé dans l'avenue Ali-Ourak, tandis qu'à Rais Hamidou il y a un risque d'inondation à proximité de l'usine de ciment (rue Ali-Kabladji) et dans un autre point dans la rue nationale n° 11 à Miramar. Outre la vallée Frais-Vallon, Beau Fraisier dans la commune de Oued Koriche, les mêmes services ont souligné la nécessité de contrôler les bâtisses vétustes de La Casbah, sachant que cette dernière a enregistré, en avril dernier, l'effondrement d'un immeuble à la rue Tamglit, faisant 5 morts. La liste adressée aux services de la wilaya d'Alger compte d'autres communes, telles qu'Hussein Dey, Bab Ezzaouar, Bordj El Kiffan, que traversent les lignes du tramway. La liste compte également certaines communes dont El Harrach, Réghaïa, Rouiba et Oued Smar, dont les habitations sont construites à proximité de Oued El Harrach, Oued El Hamiz, Oued Ouchayah et Oued Douar Ziane. L. A. R.

points d'inondation ont été enregistrés dans les communes suivantes : Cheraga, Bir Mourad Rais, Baraki, El-Harrach, Bab El Oued, Dar El Beïda, Bouzaréah et Bab Ezzouar». Il a souligné que la trémie qui se situe au niveau de la commune de Bab Ezzouar (Est d'Alger) a été complètement inondée.

Le même responsable, qui s'est dit attristé par cette situation, considère que «la cause principale de ces inondations est due aux avaloirs bouchés». D'après la Protection civile, les

services compétents ont présenté récemment une liste de 105 points noirs répartis sur 39 communes des 13 circonscriptions administratives de la wilaya. Ainsi, les services de la Protection civile appréhendent la survenue d'inondations dans les quartiers jouxtant les oueds, à l'instar de Oued El Harrach, Oued el Hamiz et Oued Beni Messous et une stagnation des eaux sur la ligne du tramway dans la partie Est de la capitale, dans certains bidonvilles (région El Kahla à Birtouta et le bidonvil-

le de Gomez à Staoueli), ou dans les anciennes constructions à l'instar de La Casbah, indique le chargé de communication à la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled Benkhalfallah.

La circonscription administrative de Sidi M'hamed compte des points noirs au niveau du tunnel de l'avenue de l'Indépendance menant à la place Addis -Abeba, d'autres près du garage des autobus de l'Entreprise de transport urbain

30<sup>e</sup> marche du mouvement populaire

## Les citoyens exigent la liberté de choisir un avenir meilleur

Malgré les arrestations nombreuses qui ont eu lieu durant la matinée, les citoyens, déterminés à construire une Algérie basée sur la souveraineté populaire, la liberté d'expression, le respect des lois, ont manifesté à Alger et ont dit non au vote sans le départ de «la issaba» et non au dialogue avec les symboles de l'ancien système.

Infatigables et déterminés à construire une Algérie libre, démocratique, un pays de droit et une souveraineté populaire, des milliers de citoyens ont marché à Alger. Dès 10h du matin, les premiers manifestants, drapés de l'emblème national arrivaient à Alger-Centre. Un grand nombre d'entre eux ont été arrêtés par la police mais cela n'a pas empêché le Hirak d'avoir lieu. «Plus de 40 personnes ont été arrêtées en début de matinée, mais cela a continué durant l'après-midi», nous confient des citoyens venus marcher pacifiquement à Alger. L'accès à la place Maurice-Audin a été bloqué par les policiers en civil et en tenue, ce qui a obligé les marcheurs à rebrousser chemin plusieurs fois. Face à cette présence policière imposante, les manifestants ont scandé «Silmya silmya , Matalabna char3ya» (pacifique, pacifique, nos revendications sont légitimes). Juste après la prière de vendredi, les participants à ce 30<sup>e</sup> vendredi ont pu marcher à la place Maurice-Audin, réaffirmant leur détermination à poursuivre le Hirak jusqu'à satisfaction



de toutes les revendications soulevées depuis plus de six mois. Cette conviction a été constatée à travers des pancartes et slogans brandis qui reflètent leurs espoirs et visions de l'Algérie de demain. A travers les slogans : «Le peuple est déterminé à poursuivre le Hirak jusqu'à l'instauration d'un Etat des institutions» et «Appliquez les articles 7 et 8 et rendez le pouvoir au peuple», les manifestants ont exprimé leur attachement à leurs revendications allant toutes dans le sens de donner les responsabilités à des figures qui «n'ont aucune relation avec l'ancien régime» et «la restitution de la souveraineté au

peuple, source de tout pouvoir». Les participants à cette marche scandaient «Terahlou Bedoui wa Bensalah», «Makanch el vote, welah mana habssine», (il n'y aura pas de vote, on jure qu'on ne votera pas, Bedoui et Bensalah doivent partir, on n'arrêtera pas de marcher) ou encore «Djemaa 30, djemaate el rafde» (vendredi 30, vendredi du refus), rythmé par des sons de darbouka. Les manifestants ont en outre appelé à la libération de Karim Tabbou, coordinateur de l'Union démocratique et sociale (UDS/parti non agréé), qui a été mis en détention provisoire pour «participation à une entreprise

de démolition de l'Armée». Les marcheurs ont également réclamé la libération des manifestants arrêtés depuis le 22 février dernier, scandant : «Atalgou wladna» (lâchez nos fils). Ils ont aussi appelé à un consensus entre les différentes franges de la société et de la scène politique, idéologique et culturelle, afin de sortir de la crise actuelle et réaffirmer leur «refus de dialoguer avec les résidus du système». «On veut des têtes nouvelles, des personnes du peuple fiables qui transmettront et prendront en considération nos revendications», indiquent les manifestants de cette 30<sup>e</sup> marche, soutenant que «c'est au peuple que revient le droit de choisir les personnes qui le représente et de choisir son président avec un vote honnête et transparent». Dans leurs slogans, les manifestants ont également appelé avec force à l'unité du peuple algérien : « Kbayli, Arbi khawa khawa» (kabyli, arabe, tous des frères). En ce qui concerne l'élection présidentielle, les manifestants ont appelé à des «élections propres et honnêtes». Cette manifestation a été marquée par le retour en force des citoyens dans la rue avec une détermination hors norme, et par la présence d'un incroyable dispositif de sécurité à Alger-Centre. Des manifestations ont aussi eu lieu dans différentes wilayas du pays.

Thinhinene Khouchi

Gaid Salah depuis Constantine

# «Personne n'a le pouvoir d'entraver la marche de l'Algérie»

«L'unique constante et certaine est que l'Algérie sortira de sa crise, et personne, je dis bien personne, n'a le pouvoir d'interrompre ou d'entraver la marche de l'Algérie et l'empêcher d'atteindre son objectif», a déclaré Ahmed Gaid Salah, vice-ministre de la Défense nationale, au 3<sup>e</sup> jour de sa visite en 5<sup>e</sup> Région militaire à Constantine.

Par Lynda Naili

«**P**armi les plus importantes preuves de la sécurisation du processus des prochaines élections présidentielles et de la garantie de leur bon déroulement, en toute transparence et clarté, à même de permettre au peuple algérien d'exprimer librement ses choix, l'on cite les riches conclusions issues de la tenue du Conseil des ministres, en date du 9 septembre 2019, sous la présidence du chef de l'Etat, Monsieur Abdelkader Bensalah, qui a tenu à donner ses instructions pour réunir toutes les conditions à même de préparer convenablement les présidentielles et mettre à disposition tous les moyens pour leur déroulement dans la transparence et l'intégrité», a affirmé le général de corps d'Armée. Dans ce contexte, il évoquera «deux questions importantes» abordées lors du dernier Conseil des ministres, à savoir, «l'augmentation de la prime des personnes aux besoins spécifiques de 4 000 à 10 000 dinars». Pour Ahmed Gaid Salah, il s'agit là d'une décision judicieuse prise par le gouvernement concernant cette frange qui permettra d'alléger les charges de la vie et c'est là une autre image reluisante de la prise en charge de l'Etat envers cette catégorie de notre peuple». Quant à la seconde, enchaînera-t-il, «elle concerne la préparation efficace de la prochaine rentrée universitaire 2019-2020, devant assurer à nos étudiants une ren-



«satisfaire les revendications populaires pressantes, à leur tête l'ouverture du champ au peuple algérien pour accomplir son devoir national envers son pays, en faisant aboutir la démocratie escomptée à travers le choix libre et transparent de l'homme patriotique qu'il faut, fidèle à sa patrie et à son glorieux patrimoine novembriste», soutiendra-t-il.

## «Il n'y a pas de place en Algérie pour les ennemis de Novembre»

En outre, réitérant l'attachement aux grandes valeurs et aux nobles principes de Novembre qui demeure la clé pour tout problème auquel l'Algérie pourrait s'exposer, le général de corps d'armée déclarera qu'«il n'y a pas de place en Algérie pour les ennemis de Novembre ni pour ceux qui veulent tenir le bâton par le milieu. Soit on est avec l'Algérie, de manière claire et courageuse, soit on est avec ses ennemis». «En effet, dira-t-il, comme les Algériens se sont unis hier, à l'ère du colonialisme tyrannique, autour de la voie novembriste et en ont fait le moyen idéal pour parvenir au salut, contre la volonté du colonialisme français et tous ses traîtres infodés, le peuple algérien, dans sa majorité, saura comment s'unir de nouveau autour des valeurs de Novembre avec tout ce qu'elles représentent comme gloire et noblesse et référence fondamentale, lesquelles valeurs demeureront le soutien fort et puissant du peuple algérien».

L. N.

trée universitaire réussie et prometteuse».

## La création de l'autorité nationale indépendante des élections, l'amendement de la loi portant sur le régime électoral, preuve manifeste de la volonté de l'Etat pour réussir ce rendez-vous électoral

En outre, le chef de l'état-major estimera qu'«il est clair que la création de l'autorité nationale indépendante chargée des élections ainsi que l'amendement de la loi organique portant sur le régime électoral, ces deux projets de textes à présenter aux deux chambres du Parlement pour

étude, discussion et approbation, avant d'être soumis au Conseil constitutionnel, sont la preuve manifeste de la volonté et la détermination de l'Etat, avec toutes ses institutions, à aller de l'avant afin de mettre en place toutes les conditions pour réussir ce rendez-vous électoral majeur». Et de considérer ainsi que «l'unique constante et certaine est que l'Algérie sortira de sa crise, et personne, je dis bien personne, n'a le pouvoir d'interrompre ou d'entraver la marche de l'Algérie et l'empêcher d'atteindre son objectif». «De cette tribune, je dis que tout ce qui a été réalisé sur le terrain à bien des niveaux et dans plusieurs domaines pour accélérer la résolution de cette crise et la mise en place des conditions idoines pour

## Projet de loi de finances 2020

# Levée de la mesure 51/49 et augmentation de l'allocation des handicapés

Le gouvernement a examiné mercredi le projet de loi de finances 2020, lors d'une réunion présidée par le Premier ministre, Noureddine Bedoui. Plusieurs nouvelles mesures ont été annoncées par un communiqué du Premier ministre, dont une revalorisation des allocations accordées aux personnes handicapées, la permission aux citoyens d'importer des véhicules d'occasion de moins de 3 ans et la levée de la loi 51/49 dans les secteurs non stratégiques. Le gouvernement a entamé sa réunion consacrée à l'examen du projet de loi de finances 2020 (PLF-2020) par la valorisation des allocations accordées aux personnes handicapées et l'amélioration de leurs conditions d'insertion socioprofessionnelle, à l'issue des décisions prises à leur profit concernant la rentrée sociale actuelle, en leur accordant les mêmes opportunités de scolarisation, d'enseignement et de formation. Dans ce cadre, le gouvernement a examiné et adopté le projet du décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif 03-45 du 19 janvier 2003, modifié et complété en 2007, fixant les modalités d'application des dispositions de l'article 7 de la loi 02-09 du 8 mai 2002, relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées. À ce propos, il a été décidé d'«augmenter de 150% la valeur de l'allocation mensuelle des personnes handicapées, soit à 10 000 DA à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2019, au lieu de 4 000 DA actuellement». L'Etat prendra en charge le paiement des cotisations de la sécurité sociale de 5% du salaire national minimum garanti (SNMG). Les personnes bénéficiaires de cette allocation sont les handicapés 100%, âgés de 18 ans au moins et qui n'ont aucun revenu, soit près de

264 000 bénéficiaires. Il sera procédé également à «l'augmentation du seuil minimal des offres d'emploi imposé aux responsables des entreprises et des administrations et réservé aux personnes handicapées en âge de travailler, actuellement fixé à 1%, à 3% au moins, soit 300%», avec «la gratuité du transport aérien qui sera pris en charge par la Caisse de solidarité nationale». Le projet de LF 2020, selon la même source, prévoit également de rationaliser les budgets de fonctionnement des administrations publiques, des importations de biens et services, d'améliorer le climat des affaires et de diversifier les sources de financement de l'économie algérienne. Le Premier ministre évoque dans ce sillage la levée de la loi 51/49 sur les investissements dans les secteurs non stratégiques ou encore le recours à l'endettement extérieur auprès des établissements

financiers internationaux de développement, afin de financer des projets d'infrastructures. Autres mesures évoquées par le même communiqué : la possibilité aux citoyens d'importer des véhicules de moins de 3 ans ou l'exemption des start-up des différentes taxes et frais. Bedoui a ordonné de charger une commission composée des ministères des Finances, de l'Industrie, de l'Environnement, du Travail, du Commerce et de l'Agriculture, de proposer une série de mesures et de facilitations indispensables, au titre de ce projet de loi, en vue d'amener cette catégorie d'entreprises à concrétiser ses projets. Le Premier ministre a appelé tous les secteurs à «être à la hauteur de la rigueur financière et budgétaire imposée par la conjoncture, et à faire montre de sens élevé de la responsabilité à l'égard des grands défis qui attendent le pays et la gestion des affaires

## LA QUESTION DU JOUR

### Bolton sacrifié sur l'autel de la négociation

Suite de la page une  
**S**on limogeage, et non pas sa démission, permettait au contraste offert par les deux hommes, l'un homme du deal et l'autre de la manière forte, de jouer à plein. Autant l'un est homme de guerre, autant l'autre ne l'est pas par conséquent. Tant qu'il n'y avait que la France pour parier sur un rapprochement possible entre les Etats-Unis et l'Iran, susceptible de plus de se concrétiser dès la prochaine Assemblée générale de l'ONU par une rencontre entre leurs deux présidents, il n'y avait pas grand-monde pour partager son optimisme. Le limogeage de Bolton a en revanche donné beaucoup de crédit à sa médiation, comme à sa parole. Du coup, ce qui a semblé d'abord quasi impossible, une rencontre entre les deux présidents américain et iranien, est devenu quelque chose de plausible. Il appartient désormais au domaine du possible, ce qui n'était pas le cas avant l'éviction de Bolton. Mieux encore, on pense que Trump a limogé maintenant celui-ci et pas un autre moment essentiellement pour convaincre les Iraniens de ses intentions pacifiques à leur égard, et pour qu'ils acceptent de le rencontrer dès la fin de ce mois. Toutefois, il ne semble pas que les Iraniens voient dans le départ de Bolton une concession significative qui leur est faite, même si elle a dû leur faire plaisir. Leur président a dit et répété qu'il n'y a pas de dialogue possible avant la levée des sanctions. Comme on sait depuis la tenue du G7 de Biarritz que les Etats-Unis sont effectivement disposés à adoucir jusqu'à un certain point leurs sanctions, la question qui se pose maintenant est de savoir si les Iraniens se contenteront dans un premier temps de leur levée partielle, ou si pour eux il n'y a de négociation possible que si cette dernière est complète. Les Iraniens ont montré qu'ils étaient de redoutables négociateurs. Ils ont exigé la levée des sanctions, et voilà que les Américains commencent à parler en ce sens. Ils ont également dit qu'ils étaient prêts à prendre part à n'importe quelle négociation susceptible de déboucher sur un allègement des sanctions. Il semble bien donc qu'ils ne soient pas sur une position du tout ou rien. C'est-à-dire ou bien la complète levée des sanctions, ou bien leur complet maintien. On peut leur faire confiance pour faire avancer leur affaire entre ces deux positions diamétralement opposées. **M. H.**

publiques, une responsabilité et un devoir nationaux que tout un chacun se doit d'assumer, par la rationalisation de notre consommation et le rejet de toutes formes d'excès et de gaspillage», conclut le communiqué.  
**Meriem Benchaouia**

Emploi/Dispositifs

# Appel à «booster» les start-up par des mesures d'encouragement

■ Le directeur du cabinet du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Nasr Eddine Bouguerra, a appelé, jeudi à Oran, à «booster» les start-up par l'exonération d'impôts et l'aide à l'accès au foncier par la facilitation des procédures



PH. A. D. R.

Par Siham B.

Le même responsable a insisté, lors d'une réunion au siège de la wilaya avec les cadres des organismes relevant de son secteur, sur la numérisation de l'administration, la mise en place de commissions locales pour gérer les contentieux, l'encouragement des jeunes à créer des micro-entreprises dans le cadre de l'Ansej et la Cnac. Il a également appelé à l'activation de la commission locale installée récemment dans chaque wilaya pour étudier les dossiers des locaux invendus des OPGI et de l'AADL

afin de les octroyer aux micro-entreprises créées dans le cadre des dispositifs Ansej, Cnac et Angem. Le responsable a aussi mis l'accent sur l'écoute des préoccupations des travailleurs pour rapprocher davantage les usagers de l'administration, avec l'espoir de voir tous les engagements pris par le secteur matérialisés sur le terrain, lors de cette rencontre qui a été une opportunité pour les participants d'échanger les points de vue sur les questions ayant trait à l'amélioration des conditions de travail

et des conditions d'accueil. Le représentant du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale s'est félicité des dernières mesures portant sur l'augmentation du taux d'employabilité des personnes aux besoins spécifiques de 1 à 3% et de la prime de 4 000 à 10 000 DA, insistant sur l'installation d'un comité sectoriel des conflits collectif au travail ainsi qu'une cellule de veille au niveau des différents secteurs relevant de son secteur pour gérer au mieux les conflits et les mouvements de

contestation tout en privilégiant le dialogue. Auparavant, M. Bouguerra qui conduisait une importante délégation formée de directeurs généraux des organismes sous tutelle du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, à savoir la Caisse nationale d'assurance sociale des salariés (Cnas), le Fonds national des péréquations des œuvres sociales (Fnpos) et de la Caisse nationale des congés payés et du chômage des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydrau-

lique (Cacobaph), a visité, au siège de la Cnac Oran, la cellule d'écoute, les services des prestations et du contrôle médical à distance. Au siège de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) d'Oran, il a mis l'accent sur l'encouragement des jeunes à créer leurs propres PME, «socle sur lequel repose ce dispositif pour le développement de l'économie», à l'instar d'une jeune docteure en optométrie qui vient de matérialiser son projet, tout insistant sur l'orientation et l'accompagnement des jeunes porteurs de projets, trouvant le nombre de 160 projets réalisés en 2019 «très peu» pour une wilaya comme Oran. A la direction régionale du Fnpos sise à Cité El Djamel, il a appelé à réétudier le cas des demandes d'aide à l'habitat rural rejetées sur la base des travaux établis par la direction du logement des wilayas lors du dépôt des demandes, en application des instructions du Premier ministre. L'objectif de cette visite sur site, a-t-il déclaré à l'APS, est d'assurer le suivi des activités du secteur au niveau local, de s'enquérir des conditions de travail et des moyens humains et matériels mis à la disposition du citoyen pour un meilleur service public. S. B./APS

L'inspecteur général de la Sûreté nationale

## Les policiers doivent faire preuve de «professionnalisme» dans l'accomplissement de leur devoir

L'inspecteur général de la Sûreté nationale, le contrôleur de police Benderradji Djamel, a insisté, jeudi à Oran, sur la rigueur et l'abnégation dans l'accomplissement du devoir de préservation de la sécurité du citoyen et de protection des biens et sur le professionnalisme. Représentant le directeur général de la

Sûreté nationale à la cérémonie d'installation du commissaire de police Chakour Mohamed, nouveau chef de sûreté de wilaya d'Oran, l'inspecteur général de la Sûreté nationale a appelé les policiers à faire preuve de discipline, de rigueur et de persévérance pour impulser le dispositif de la police vers le professionnalisme

dans le cadre du respect des lois de la République. Le contrôleur de police Benderradji Djamel a aussi appelé à soutenir le nouveau chef de sûreté de wilaya et à œuvrer dans un esprit d'équipe pour lui permettre de jouer pleinement son rôle dans le cadre d'une nouvelle perception, celle de servir le citoyen et d'application

des lois à la lettre. Le même responsable a exhorté le nouveau chef de sûreté de wilaya d'assumer avec responsabilité sa nouvelle mission, de ne ménager aucun effort en matière de conseils et d'orientations à ses agents, de veiller à prendre en charge les préoccupations du citoyen et de collaborer avec les différents corps pour lutter contre la criminalité à Oran. Le chef de sûreté de wilaya Chakour Mohamed a souligné que la mission qui lui a été confiée est un lourd fardeau, déclarant : «Nous allons déployer de grands efforts pour instaurer l'ordre public, la sécurité et lutter contre le crime», tout en mettant en exergue le rôle de la police de proximité. Le commissaire Chakour Mohamed qui a été désigné nouveau chef de sûreté de wilaya d'Oran en remplacement du commissaire divisionnaire Boumesbah Abdelmalek, a occupé auparavant le poste de chef de sûreté de wilaya de Blida. L. M.

Depuis le début de l'année

## Plus de 49 000 logements AADL distribués

Plus de 49 000 logements de la formule location-vente ont été distribués depuis le début de l'année à travers le pays, a affirmé, jeudi à Sétif, le directeur général de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL), Saïd Rouba. De janvier

2019 à ce jour, plus de 49 000 unités AADL ont été distribuées dans les diverses wilayas et l'opération se poursuit encore, a indiqué le même responsable à la maison de la culture Houari-Boumediène au cours de la cérémonie de distribution de 1 500 logements

AADL du site Bir Ennessa à l'entrée Est de la ville. Le responsable de l'agence AADL a également assuré que le programme national de cette formule de logements avance à un «<sup>très</sup>» rythme et ne reste à réaliser que le programme 2019 qui porte sur 90 000 unités dont l'appel d'offres a été lancé et l'ouverture des plis a été effectuée pour le choix des bureaux d'études.

Hania F.

Oran

## Plus de 232 ha d'espaces boisés détruits par les feux

Les feux de forêt ont détruit plus de 232 hectares d'espaces boisés dans la wilaya d'Oran depuis le début de la campagne de lutte contre les feux de forêt s'étalant du 1er juin au 31 octobre, a-t-on appris jeudi du chargé de l'information à la direction de la Protection civile. Les services de la Protection civile ont recensé, jusqu'au 10 septembre en cours, 232 ha détruits, dont 156 ha de forêt, 64,6 ha de maquis, plus de 11 ha de broussailles et 450 bottes de foin, a indiqué le capitaine Abdelkader Bellala. Les incendies, dont les causes sont inconnues, ont nécessité

233 interventions dans la wilaya, notamment à Bousfer et Madagh, dans la daïra de Boutléilis, et Kristel dans la commune de Gdyl. La direction de wilaya de la Protection civile a mobilisé, pour la campagne de lutte contre les feux de forêt cette année, une colonne mobile de 42 agents de différents grades, six camions et une ambulance, a-t-on fait savoir. La wilaya d'Oran dispose d'un patrimoine forestier qui s'étend sur une superficie de 41 000 ha de pin d'Alep, d'eucalyptus et de liège.

Sami Y.

Algérie/Irak

## Le ministre irakien des Affaires étrangères en visite à Alger

LE MINISTRE irakien des Affaires étrangères, Mohamed Ali Al-Hakim a entamé, jeudi après-midi, une visite de travail en Algérie. M. Al-Hakim était reçu, à son arrivée à l'aéroport international d'Alger «Houari-Boumediène», par le chef de la diplomatie algérienne, Sabri Boukadoum. Dans une déclaration à la presse, le ministre irakien a qualifié d'«importante» sa visite en Algérie qui s'inscrit dans le cadre du «*raffermissement des relations*» entre les deux pays, souhaitant que sa visite soit couronnée de «*résultats positifs*». Pour sa part, M. Boukadoum a indiqué que cette visite était une opportunité pour évoquer avec son homologue irakien plusieurs questions d'intérêt commun, dont les relations bilatérales et la coordination des positions vis-à-vis de nombre de questions au plan international, rappelant par là même que M. Al-Hakim occupe actuellement le poste de président du Conseil des ministres des Affaires étrangères à La Ligue arabe. R. N.

## Pétrole

# Nécessité d'une application stricte des engagements de l'Opep+ à réduire la production

■ Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a insisté, jeudi à Abu Dhabi, sur la nécessité d'une application stricte des engagements des pays de l'Opep et non Opep à réduire leur production pétrolière conformément à l'accord de coopération en vigueur jusqu'à fin 2019, a indiqué, jeudi, le ministère de l'Energie dans un communiqué.

Par Salem K.

«**L**es discussions entre les ministres ont porté sur l'application stricte de l'accord Opep-non Opep, de réduire leur production de 1,2 million de barils/jour, afin d'atteindre l'objectif de stabiliser le marché pétrolier», a précisé le ministre à l'issue de la 16<sup>e</sup> réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC), tenue à Abu Dhabi (Emirats-Arabs Unis). Il a également affirmé que «l'Algérie s'engage à participer, pleinement, à toute approche dont l'objectif est de stabiliser le marché et assurer son équilibre». «Cette réunion a été très importante. Elle a permis aux ministres de relever le niveau d'engagement apprécié des membres excepté le Nigeria, le Kazakhstan et l'Irak», a ajouté M. Arkab. Lors de la réunion de JMMC, les pays membres se sont mis d'accord pour continuer leurs efforts afin d'atteindre l'équilibre du marché et sa stabilisation pour l'intérêt des producteurs et consommateurs, ajoute le communiqué. «Les ministres ont convenu d'inciter les pays ayant dépassé leur niveau de production à se conformer à l'accord durant le mois d'octobre», note le ministère de l'Energie. En décembre 2018, l'Opep avait convenu avec dix pays producteurs non Opep, d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils, avec une réduction de 800 000 barils/jour par l'Opep et de 400 000 barils/jour par ces



P.N.D. R.

pays producteurs non Opep. Cet accord a été reconduit pour une durée supplémentaire de 9 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 jusqu'à 31 mars 2020. Dans le communiqué final rendu public suite à la réunion du JMMC, ce Comité a insisté sur la nécessité d'un engagement continu en faveur de la «Déclaration de coopération» en soutien de la stabilité du marché pétrolier sur une base durable. S'agissant de l'engagement des pays participants à l'accord de réduction de la production, la conformité avec les ajustements de production volontaires a été de 136% au mois d'août. Toutefois, le JMMC a insisté sur les principes fonda-

mentaux sur lesquels reposent la déclaration de conformité, à savoir l'équité, la justice et la transparence. Il a, dans ce cadre, exhorté tous les pays participants à redoubler d'efforts pour se conformer pleinement et en temps voulu à leurs ajustements volontaires de production. «Tous les pays participants présents, en particulier ceux qui ne se sont pas encore entièrement conformés à leurs ajustements, ont été sans équivoque en fournissant des assurances inébranlables de leur détermination à se conformer au moins à 100% pour le reste de l'année», note le JMMC. Les pays qui se sont trop conformés ont également réitéré

leur contribution volontaire. «En conséquence, la conformité globale sera amenée à des niveaux record», selon le JMMC. Ce Comité a d'autre part observé la baisse récente des niveaux des stocks commerciaux dans les pays de l'OCDE, en particulier aux Etats-Unis, même s'ils restent au-dessus de la moyenne des cinq dernières années. Il a également été noté que tous les principaux points de repère sont «maintenant rétrogradés». Le JMMC a par ailleurs analysé les incertitudes critiques auxquelles l'économie mondiale était confrontée en 2019 et 2020, y compris les tensions liées au commerce, les politiques moné-

taires et d'autres facteurs macroéconomiques. Dans ce contexte, il a exhorté les autorités à rester vigilantes dans la surveillance de la situation des marchés pétroliers avant les réunions ministérielles de début décembre. «Malgré ce contexte difficile, le partenariat dans le cadre de la déclaration de coopération continu de servir de symbole de la fiabilité et de la cohérence du marché mondial du pétrole, rassurant ainsi les producteurs, les consommateurs et l'économie mondiale», note le JMMC. A la lumière de ces incertitudes macroéconomiques, le JMMC a convenu que «le renforcement de la coopération et du dialogue était plus important que jamais». Pour cette raison, il a souligné son attachement à la charte de coopération historique signée lors de la 6<sup>e</sup> réunion ministérielle de l'Opep et non Opep le 2 juillet dernier à Vienne. « Cette initiative unique offre une plate-forme pour faciliter le dialogue entre les pays participants, visant à promouvoir la stabilité des marchés pétroliers, la coopération technologique et dans d'autres domaines, au profit des producteurs de pétrole, des consommateurs, des investisseurs et de l'économie mondiale », note le JMMC. La prochaine réunion du JMMC devrait avoir lieu le 4 décembre prochain à Vienne (Autriche). Ce Comité est composé de l'Algérie, Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Irak, Koweït, Nigeria, Venezuela, la Russie et Kazakhstan. **S. K./APS**

## Changes

### La livre sterling au plus haut depuis fin juillet face au dollar

La livre sterling grimpeait nettement face à l'euro et au dollar hier, atteignant un niveau plus vu depuis un mois et demi face au dollar, aidée par un parfum d'optimisme sur le Brexit. Dans la matinée, la livre gagnait 0,88% face au billet vert, à 1,2444 dollar, quinze minutes après avoir atteint 1,2455 dollar, un plus haut depuis fin juillet. Face à l'euro,

elle prenait 0,63% à 89,15 pence pour un euro. Le président de la Chambre des communes, John Bercow, «a averti qu'il y aurait une action plus agressive si le gouvernement essaie de contourner la loi visant à empêcher un Brexit sans accord fin octobre», ont souligné les analystes de Sueden. De plus, des spéculations sur «une potentielle

percée» des négociations autour de l'Irlande du Nord, ouvrant la porte à un accord, sont sorties dans la presse, même si elles ont été démenties par la responsable du DUP (parti nord-irlandais allié du gouvernement). Toute rumeur augmentant la probabilité d'un accord entre Bruxelles et Londres a tendance à profiter à la livre, fortement

pénalisée par les craintes de Brexit dur. Par ailleurs, l'euro continuait de monter face au billet vert, prenant 0,27% à 1,1095. Jeudi, la monnaie unique a quelque peu hésité après la réunion de la BCE, tombant nettement avant de rebondir. Les mesures annoncées, bien que très accommodantes, ont été plutôt favorables à l'euro.

Pour Neil Wilson, analyste pour Markets.com, il y a comme un petit air de «déception» alors que le marché s'attendait à ce que l'institution sorte l'artillerie lourde, comme le mentionnaient plusieurs observateurs. «Si le marché pense que la BCE est maintenant à cours de munitions, nous pourrions assister à une hausse de l'euro», a-t-il ajouté. De plus, «les signaux positifs en provenance de Pékin et Washington ont amélioré l'humeur du marché, conduisant à un plus grand appétit pour le risque, ce qui est bénéfique à l'euro», a souligné Ricardo Evangelista, analyste pour ActivTrades. L'administration Trump veut «des progrès substantiels» dans les prochaines négociations commerciales avec la Chine, a déclaré jeudi le secrétaire américain au Trésor, Steven Mnuchin, au lendemain de l'annonce à Pékin et Washington d'une pause dans la guerre des tarifs douaniers.

## Bourse

### Wall Street termine en hausse

La Bourse de New York a terminé en petite hausse jeudi, portée par l'espoir d'avancées dans les négociations sino-américaines après des gestes de bonne volonté des deux parties et les mesures de soutien de la Banque centrale européenne. Le Dow Jones, son indice vedette, s'est apprécié pour la septième séance de suite, de 0,17%, à 27 182,45 points. Le Nasdaq, à forte coloration technologique, a gagné 0,30%, à 8 194,87 points et l'indice élargi S&P 500 est monté de 0,29%, à 3 009,57 points. Les trois grands indices de Wall Street s'affichent ainsi à quelques encablures de leurs récents records. Ils ont été aidés par l'impression

que «le processus de négociations entre les Etats-Unis et la Chine devient un peu plus fluide», estime Art Hogan de National Securities. Avant les négociations commerciales bilatérales de haut niveau qui doivent se tenir en octobre à Washington, Donald Trump a notamment annoncé mercredi soir qu'il reportait au 15 octobre au lieu du 1<sup>er</sup> la hausse des tarifs douaniers portant sur 250 milliards de dollars de biens importés de Chine. Pékin a de son côté affirmé étudier la possibilité d'acheter davantage de produits agricoles américains. «Je suis prudemment optimiste», a affirmé jeudi le secrétaire américain au Trésor, Steven Mnuchin, en souli-

gnant que le locataire de la Maison-Blanche était disposé à retirer ou à augmenter les tarifs douaniers sur les marchandises en provenance du géant asiatique selon l'issue des discussions. Les investisseurs ont aussi été encouragés jeudi «par le fait que la BCE n'a pas fait de taux pas lors de sa réunion», selon M. Hogan. L'institution a dévoilé une panoplie de mesures destinées à stimuler une économie en perte de vitesse, entre baisse de taux, nouveaux rachats de dettes publiques et privées, système de taux dégressif et prêts géants pour soulager les banques.

A. Y./Agences

Mahi O.

Laghouat

# Diverses opérations retenues pour la commune de Gueltat Sidi Saâd

■ Une série d'opérations de développement ont été retenues en faveur de la commune de Gueltat Sidi Saâd (wilaya de Laghouat) au titre des programmes sectoriels, et le plan de développement communal (PCD-2019), susceptible de promouvoir l'action de développement, a-t-on appris jeudi des responsables de cette collectivité locale.



Ph. &gt; D. R.

Par Nassima A.

Ces projets concernent les différents secteurs, dont la Jeunesse et les Sports qui a été consolidé par la réception d'un stade de proximité doté de gazon synthétique dans la concentration d'Oued Touil, en attendant la réception d'une structure sportive similaire au niveau de la localité de Hassiène Dib, a-t-on expliqué. La commune a bénéficié également d'un projet (réalisation et équipement) d'une piscine de proximité couverte dont les chantiers seront lancés incessamment, selon la même source. S'agissant du secteur de l'habitat, il a été procédé au lancement des travaux de raccordement au gaz naturel de lotissements en zones rurales au niveau du chef lieu de cette collectivité, une opération qui sera généralisée par la suite au profit des habi-

tants de la concentration d'Oued Touil, et la localité de Hassiène Dib, en plus du raccordement en électricité. Dans le même secteur, une autre opération au titre du programme sectoriel a été inscrite pour l'aménagement et l'installation de l'éclairage public au niveau de ces lotissements, a ajouté le président de l'assemblée populaire (P/APC) de Gueltat Sidi, Saâd Belkacem Allal. Il s'agit aussi de l'équipement des artères principales de la commune, ainsi que la concentration de Hassiène Dib en réseau d'éclairage public solaire. En parallèle, les responsables de cette collectivité ont proposés un programme destiné pour la population des zones rurales et enclavées, qui concerne notamment l'ouverture de pistes, et le renforcement du réseau d'électricité rurale et agricole, a-t-il ajouté. La commune de Gueltat Sidi Saâd, située au nord de la wilaya de Laghouat a bénéficié ces dernières années, de divers projets de développement, mais elle ambitionne d'inscrire d'autres actions de développement dans l'objectif de répondre aux attentes de la population de cette région.

N. A./APS

Oran

## Démolition de 36 constructions illicites sur une exploitation agricole à Es-Sénia

Trente-six maisons et six fondations érigées sans permis de construire dans une exploitation agricole individuelle (EAI) ont été démolies par les services de la daïra d'Es-Sénia (Oran), a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya d'Oran. L'opération de démolition qui a eu lieu à l'EAI 8 de l'ex-ferme «Djaider» entre dans le cadre de la protection des terres agricoles et la lutte contre le phénomène de constructions illicites, a-t-on expliqué. Les services de la wilaya d'Oran ont également démolé, depuis quelques

semaines, 53 constructions et fondations de maisons édifiées sur des terres agricoles et forestières au niveau de la circonscription urbaine de Bouamama, dans la commune d'Oran. Ils ont également engagé des procédures judiciaires à l'encontre des individus impliqués dans la vente illégale de terrains (extorsion, escroquerie...) à des citoyens vivant dans des conditions sociales difficiles et déposé une plainte formelle contre des bénéficiaires de contrats de concession, a-t-on signalé. La wilaya d'Oran a lancé, il y a quelques

semaines de cela, une campagne de grande envergure de lutte contre les constructions illicites édifiées sur des terrains relevant du patrimoine forestier, en collaboration avec la Conservation des forêts et les autorités locales. L'intervention a touché certaines zones dont la forêt de «Sanawbar» (ex Planteurs), relevant du secteur urbain de Sidi El Houari. L'opération a permis la démolition de huit constructions illicites et d'autres dans la forêt «Coca» dans la délégation communale de Bouamama et «Rocher» dans la commune

d'Oran, en présence du chef de daïra et du conservateur des forêts accompagnés de la gendarmerie et de la sûreté nationales. Cette campagne de lutte contre les habitations construites illicitement sur espaces boisés et agricoles relevant du secteur des domaines est toujours en cours. Plus de 170 constructions illicites, achevées ou en cours de l'être, sur des terres agricoles ou dans la forêt de «Coca» ont été démolies depuis le début de l'année en cours au niveau de la circonscription urbaine de Bouamama. **Samy Y.**

Sétif

## Plus de 49 000 logements AADL distribués depuis le début de l'année

PLUS de 49 000 logements de la formule location-vente ont été distribués depuis le début de l'année à travers le pays, a affirmé jeudi à Sétif le directeur général de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL), Saïd Rouba. De janvier 2019 à ce jour, plus de 49 000 unités AADL ont été distribuées dans les diverses wilayas et l'opération se poursuit encore, a indiqué le même responsable à la maison de la culture Houari-Boumediene au cours de la cérémonie de 1 500 logements AADL du site Bir Ennessa à l'entrée Est de la ville. Le responsable de l'agence AADL a également assuré que le programme national de cette formule de logements avance à un «bon» rythme et ne reste à réaliser que le programme 2019 qui porte sur 90 000 unités dont l'appel d'offres a été lancé et l'ouverture des plis effectuée pour le choix des bureaux d'étude.

R. R.

M'sila

## Distribution de 628 lots de terrains destinés à l'auto-construction

Un total de 628 lots de terrains a été attribué jeudi à M'sila dans le cadre d'un programme destiné à l'auto-construction lors d'une cérémonie tenue au siège de la wilaya. Répartis à travers les communes de Sidi Hadjres, Ain El Melh et Bensrouf, ces lots sociaux contribuent à alléger la demande du logement

et encourager l'auto-construction, a précisé le chef de l'exécutif local, Brahim Ouchane au cours de cette cérémonie. Il a ajouté que les programmes de l'habitats, inscrits au titre de l'année en cours 2019 dans la wilaya de M'sila, s'élèvent à 1.838 logements, toutes formules confondues, dont 1 525 logements sont

lancés en travaux relevant que 2 064 unités de logements des anciens programmes seront réceptionnées «avant la fin de cette année». M.Ouchane a également rassuré les dépositaires des demandes de logements publics locatifs (LPL) concernés par le quota de 1 262 unités, dont une première liste validée en

juillet dernier a été annulée, que «la nouvelle liste en cours de finalisation conservera les bénéficiaires de la liste annulée qui remplissent les conditions requises pour l'obtention d'un logement». Au cours de cette cérémonie, 302 clés de logements publics locatifs ont été attribuées à leurs bénéficiaires. **N. T.**

Gaz et électricité à Djelfa

## Plus de 2,5 milliards de DA de créances

Les créances de la direction de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Djelfa auprès de ses abonnés ont dépassé les 2,5 milliards de DA, a-t-on appris jeudi, auprès des responsables locaux en charge de la structure. «Le montant de 2,59 milliards de DA se répartit à parts égales entre les abonnés

ordinaires et les différentes directions publiques», a indiqué la chargée de l'information auprès de cette direction, Radia Bencherif. Des campagnes d'une durée de 15 jours ont été lancées par la société afin d'inciter les abonnés à régler leurs dus, a-t-elle fait savoir. «Les 10 agences commerciales de la Sonelgaz de

la wilaya seront ouvertes, à cet effet, tous les jours de la semaine à l'exception du vendredi», a-t-elle ajouté. La responsable n'a pas manqué de souligner l'existence d'autres méthodes de paiement mise à la disposition des citoyens non désireux de se déplacer vers les agences de la Sonelgaz, à savoir, le règlement de leur faci-

lité au niveau d'un bureau postal, ou par Internet, a-t-elle expliqué. Les clients de la Sonelgaz peuvent facilement s'informer sur le montant de leurs factures en consultant le site électronique de la société, tout en bénéficiant, également, du service d'information par SMS «Aâlimni», a relevé la même source. **Y. H./APS**

## Présidentielle en Tunisie

# Fin de la campagne électorale, incertitudes sur le vainqueur final

■ La campagne électorale pour la présidentielle en Tunisie a pris fin hier, après onze jours de concurrence et de compétition entre les 26 candidats en lice qui auraient sillonné le territoire national à la rencontre des électeurs, sur fond de grandes incertitudes quant au nom du futur président de la République, et ce, quand bien même certains noms sont présentés comme étant des favoris de ce rendez-vous électoral.

Par Fella Y.

Une journée du scrutin présidentiel, prévu dimanche 15 septembre, aucun des Tunisiens y compris parmi les candidats en lice n'est en mesure de prévoir avec exactitude le nom du successeur du défunt Beji Caid Essebsi, ni de prévoir si l'élection aura un deuxième tour. La programmation de la présidentielle anticipée à la hâte, à peine 90 jours après le décès d'Essebsi et le nombre important de candidats sont, selon des analystes politiques tunisiens, à l'origine de cet état de fait. Cette situation a fait les Unes de la presse tunisienne dans son édition de vendredi. Les journalistes ont avancé plusieurs scénarios de «tractations en catimini» entre les pôles politiques tunisiens. Le journal arabophone au grand tirage «Essabah», a évoqué longuement le scénario de retrait de certains partis à la veille du scrutin et l'hypothèse de la recherche de ce qu'il appelle «l'oiseau rare». L'autre titre arabophone «Echourouk» a titré dans sa manchette «Quelle cartographie électorale, la division menace les résultats de scrutin». Dans le corpus de l'article, le journaliste a fait état de nombreux retraits de partis au profit d'autres, et ce, particulièrement dans le cas d'un deuxième tour du scrutin. Le journal a publié des extraits de l'appel du président du parti Ennahdha à l'endroit des militants du parti quant à la nécessité de «se mobiliser au profit du candidat du parti», en l'occurrence Abdelkhalim Mourou. Le parti Ennahdha a, rappelle-t-on, a fait l'objet d'une campagne de fake news ces derniers jours sur les réseaux sociaux, affirmant que «les militants du parti vont voter pour d'autres candidats». Pour sa part, le journal francophone «Le Temps» a consacré un long papier sur «le suspense» qui s'empare des Tunisiens à deux jours du scrutin, mettant l'accent sur la maturité du peuple Tunisien dont le passé récent est «chargé d'enseignements les-

quels s'avèreront déterminants dans son choix».

## Cinq noms se distinguent malgré les incertitudes sur le vainqueur final

S'agissant des noms des candidats favoris, la presse tunisienne tout comme la rue retiennent au total cinq noms, à savoir : Youcef Chahed, le candidat du parti Tahya Tounes, Abdelfattah Mourou, candidat du parti Ennahdha, Abdelkrim Zbidi, candidat indépendant, Nabil Karoui, candidat du parti Qalb Tounes et enfin le nom de Abir Moussi candidate du parti destourien libre. Youcef Chahed, âgé de 43 ans, est ingénieur en agronomie. Il a occupé le poste de chef du gouvernement de 2016 jusqu'à l'entame de la présente campagne électorale. Auparavant il avait occupé plusieurs hautes fonctions. Le candidat du parti Tahya Tounes jouit, souligne-t-on, d'une bonne assise populaire particulièrement chez les jeunes. Ces derniers se présentaient en masse à ses meetings. Abdelfattah Mourou, âgé de 71 ans, est le cofondateur du parti Ennahdha. Ancien magistrat et ex-député. Abdelfattah Mourou est apprécié particulièrement pour son don oratoire et sa franchise. Ses meetings drainent aussi beaucoup de monde. Abdelkrim Zbidi, âgé de 69 ans, est médecin de formation et a été plusieurs fois ministres. Son dernier poste est celui de ministre de la Défense nationale. Bien qu'on le présente comme un «politique profane», le candidat indépendant séduit les Tunisiens et sa cote populaire ne cesse de grandir. Nabil Karoui, âgé de 56 ans, est un homme d'affaires et patron du groupe Karoui. Il se trouve depuis le 23 août en prison. Ce sont les cadres de son parti qui mènent la campagne électorale à sa place. Il représente aux yeux des Tunisiens «l'homme ouvert» qui œuvre pour une «Tunisie nouvelle». Les réseaux sociaux le donnent souvent en tête des son-



dages. Abir Moussi, âgée de 44 ans, est avocate de profession. Militante acharnée de féminisme, elle est réputée pour ses idées anti-islamistes et sa franchise. La campagne électorale débutée le 2 septembre aura été émaillée de 1 000 infractions de la part des candidats et leurs partisans, a fait savoir Adel Brinssi, membre de la Haute instance de la surveillance des élections (ISIE), sans que ces infractions ne soient, toutefois, graves du fait qu'elles n'avaient pas perturber le processus de la campagne. Le représentant de l'ISIE a mis en garde les candidats quant à la violation de la journée du silence électoral qui sera observée aujourd'hui. «La violation des candidats pour cette journée peut entraîner tout bonnement l'annulation totale ou partielle des résultats des partis en question».

## Démarrage des votes pour les Tunisiens de l'étranger

Le vote pour l'élection présidentielle anticipée en Tunisie a débuté hier dans les circonscrip-

tions électorales basées à l'étranger, pour se poursuivre jusqu'au 15 septembre dans 44 pays où vit la diaspora tunisienne. Au total, 302 centres de vote ont été aménagés pour accueillir les 386 053 électeurs inscrits (sur un total de 7 074 566 électeurs tunisiens), a indiqué jeudi l'agence TAP. Dans une déclaration à l'agence tunisienne, Hasna Ben Sliman, membre du conseil de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), a affirmé que les adresses des centres de vote devraient être mises à jour un jour avant le scrutin.

Elle a ajouté que les adresses des bureaux de vote sont déjà disponibles sur l'application Tounsa isie.tn. La campagne électorale à l'étranger s'est déroulée du 31 août au 11 septembre courant. De son côté, le vice-président de l'ISIE, Farouk Bouasker, a déclaré que le premier centre de vote devrait ouvrir ses portes à Sidney (Australie), jeudi à 11h30, heure locale. Quant au dernier centre, il ouvrira ses portes à San Francisco aux Etats-Unis.

La France compte le nombre le plus important de centres de vote répartis en deux parties distinctes, France 1 avec 52 centres de vote pour 88 836 électeurs et France 2 avec 64 centres de vote pour 117 133 électeurs. En Italie, les autorités tunisiennes ont prévu 78 centres de vote pour 57 697 électeurs, alors qu'en Amérique et le reste des pays européens, 55 centres de vote pour 57 885 électeurs ont été mis en place. Dans les pays arabes et le reste du monde, 47 centres de vote pour un total de 35 879 électeurs ont été installés, a-t-on ajouté.

Notons que le vote des Tunisiens à l'intérieur du pays aura lieu le 15 septembre. L'instance d'organisation des élections doit rendre public les résultats préliminaires le 17 septembre.

Le président doit obtenir la majorité absolue des voix pour être élu au premier tour. Dans le cas contraire, les deux candidats ayant le plus de voix seront opposés lors d'un second tour dont la date n'est pas connue.

F. Y. /APS

## Libye

## L'ONU renouvelle pour un an sa mission politique

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté jeudi à l'unanimité une résolution renouvelant pour un an, jusqu'au 15 septembre 2020, sa mission politique en Libye, en lui ajoutant le mandat de soutenir un «possible cessez-le-feu», rapportent des médias. Rédigé par le Royaume-Uni, le texte demandé au Secrétaire général de l'ONU,

Antonio Guterres, de présenter des options au Conseil de sécurité «pour parvenir à un cessez-le-feu durable» en Libye. Il devra à cet égard préciser «le rôle éventuel» que la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (Manul) pourrait accomplir «pour soutenir» un cessez-le-feu, précise la résolution, relayée par des médias. Cet ajout avait été

demandé par l'émissaire de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé. Ce dernier cherche à faire taire les armes et relancer un processus politique compromis depuis le déclenchement début avril d'une offensive des troupes de Khalifa Haftar pour s'emparer de Tripoli, contrôlé par le Gouvernement d'union nationale (GNA) reconnu par l'ONU.

Selon des diplomates, si un cessez-le-feu intervient, une deuxième résolution pourrait être adoptée rapidement pour, par exemple, créer une mission de vérification de son application, un peu à l'image de celle qui existe pour Hodeida au Yémen depuis le début de l'année. Lors de sa dernière intervention devant le Conseil de sécurité, le

4 septembre, Ghassan Salamé avait réclamé aux pays extérieurs à la Libye et impliqués à un titre ou un autre dans le conflit de s'entendre pour y mettre un terme. Selon l'ONU, les combats ont fait 1 093 morts et 5 752 blessés, et forcé 120 000 personnes à quitter leur foyer, selon l'ONU.

R. M.



## Manifestations à Hong Kong

# Annulations en cascade d'événements sportifs et culturels

■ Le tournoi international féminin de tennis de Hong Kong est à son tour devenu hier une victime collatérale de la crise politique, en ajoutant son nom à la liste de plus en plus longue des événements sportifs et culturels reportés ou annulés du fait des manifestations.

Par Rosa C.

Les organisateurs de l'Open WTA de Hong Kong, qui était prévu début octobre, ont annoncé le report sine die du tournoi en invoquant très pudiquement «la situation actuelle» dans l'ex-colonie britannique. Hong Kong traverse sa pire crise politique depuis sa rétrocession à la Chine en 1997, avec des manifestations et actions quasi quotidiennes, qui ont parfois dégénéré en violents affrontements entre radicaux et force de l'ordre. «Après des discussions approfondies avec nos partenaires clés, nous avons conclu que le déroulement serein du tournoi serait mieux assuré à une date ultérieure», a indiqué dans un communiqué la fédération hongkongaise (HKTA). L'Open de Hong Kong, l'un des événements sportifs les plus prestigieux de la ville, attire chaque année de grands noms. Y ont notamment déjà participé Venus Williams, Angelique Kerber, Kristina Mladenovic ou Caroline Wozniacki, laquelle avait remporté l'édition 2016. Le tournoi se joue sur les terrains de Victoria Park, un grand parc qui a été le

théâtre de nombreux rassemblements massifs. La contestation est née en juin du rejet d'un projet de loi hongkongais qui visait à autoriser les extraditions vers la Chine. Le texte a été définitivement abandonné mais le mouvement a considérablement élargi ses revendications, pour demander notamment des réformes démocratiques et dénoncer le recul des libertés dans l'ex-colonie britannique et l'ingérence grandissante de Pékin dans les affaires intérieures de la région semi-autonome. Cette mobilisation a commencé à peser sur l'économie de la ville, déjà malmenée par la guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis, et miné la réputation de stabilité de Hong Kong. De plus en plus d'artistes annulent ou reportent des dates. Cela a été le cas du chanteur sud-coréen Kang Daniel, du boys band GOT7 ou du Sud-Africain Trevor Noah, l'un des humoristes et présentateurs les plus connus des Etats-Unis. Le Global wellness summit (GWS), rendez-vous des professionnels de l'économie du bien-être, s'est quant à lui replié sur Singapour. Jeudi, les producteurs de la comédie musicale Matilda, adaptée du roman pour



PH. > D. R.

enfants de Roald Dahl, ont annoncé, à une semaine des premières représentations, l'annulation d'un mois de dates. Le théâtre où devait se jouer le spectacle se trouve près du quartier général de la police dont les abords ont maintes fois été le lieu de heurts entre policiers et manifestants radicaux. «Malheureusement, ces 14 semaines d'instabilité à Hong Kong ont plombé les ventes de billets et, ce qui est plus important, nous ne pouvons pas garantir la sécurité et le bien-être de notre troupe internationale, qui est composée d'un grand nombre de jeunes enfants», a déclaré James Cundall, directeur général de Lunchbox Theatrical

Productions, qui produit le spectacle. Ces annulations sont un cauchemar pour une ville dont le secteur touristique est déjà plombé par les manifestations. Hong Kong a enregistré en août une baisse de 40% du nombre de touristes dans la ville, par rapport à août 2018, a récemment révélé le secrétaire hongkongais aux Finances Paul Chan. Le taux d'occupation des hôtels a baissé de moitié, ce qui a des répercussions en cascade sur l'activité des commerces de détail et de la restauration. La compagnie aérienne Cathay Pacific a fait état mercredi d'une baisse de 11,3% sur un an de son trafic passager en août, un mois marqué par des manifestations à l'aéroport qui se

sont traduites par des centaines d'annulations. Après trois mois de contestation quasi quotidienne, beaucoup de manifestants sont convaincus que viser Hong Kong au portefeuille est le seul moyen de faire plier l'exécutif pro-Pékin. Et, en dépit de l'impact de plus en plus palpable de la contestation sur l'activité économique, le mouvement, qui n'a pas de leader identifié, conserve une forte capacité de mobilisation, même si celle-ci n'est pas aussi forte qu'en juin. Conformément à la Déclaration sino-britannique de 1984 qui avait présidé à la rétrocession, Hong Kong jouit de libertés uniques n'existant pas dans le reste de la Chine. R. C.



## Commentaire

### Sanction

Par Fouzia Mahmoudi

Si trop peu de voix s'élèvent en Occident pour condamner le trop nombreux dépassements de l'Etat israélien, certaines limites ne sont tout de même pas à dépasser. C'est ainsi que Facebook a bridé la page de Netanyahu après un message haineux contre «les Arabes». Le message s'est affiché dans la fenêtre de discussion automatique de la page Facebook du premier ministre israélien. Elle a été désactivée. Le Likoud évoque l'erreur d'un volontaire de la campagne aux élections législatives. Facebook a donc temporairement privé la page officielle du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu de sa fonctionnalité de discussion automatique (chatbot). Le réseau social a justifié cette sanction, qui doit durer vingt-quatre heures, par une infraction à ses règles en matière d'appels à la haine, ils sont, de manière générale, proscrits sur la plate-forme. La page Facebook de Benjamin Netanyahu avait, en effet affiché, dans la fenêtre de discussion Messenger, un message violent : «Les Arabes veulent tous nous détruire : femmes, enfants et hommes.» Cette phrase a été écrite par un volontaire de la campagne électorale du Likoud le parti du Premier ministre, pour les prochaines élections législatives, a rapidement rapporté le quotidien israélien «Haaretz». Après avoir été interrogé par la presse israélienne, le Likoud a expliqué qu'il s'agissait d'une erreur de la part de l'équipe de campagne et que le message n'avait pas été porté à la connaissance de Netanyahu. Le Premier ministre en place, en difficulté dans les sondages, a récemment donné des gages à la droite ultranationaliste, promettant, par exemple, d'annexer une partie de la Cisjordanie. Les règles de Facebook prohibent toutes sortes de discours haineux, notamment s'ils ciblent un groupe de personnes sur la base de certains critères (ethnique, religieux, orientation sexuelle). La manière dont le réseau social applique concrètement ces règles fait régulièrement débat. Et si la réactivité du réseau social est dans ce cas à saluer, le traitement du peuple palestinien au quotidien par les autorités israéliennes ne préoccupe pas les grandes multinationales qui assistent néanmoins à la violation des droits fondamentaux de tout un peuple privé de ses terres et des ressources les plus fondamentales à sa survie.

F. M.

### Afghanistan

## Le Congrès convoque l'émissaire américain après la rupture des négociations

La Chambre des représentants américaine a convoqué jeudi l'émissaire des Etats-Unis pour l'Afghanistan, Zalmay Khalilzad, pour qu'il vienne détailler son «plan de paix» et expliquer comment il a «dérailé» avec la rupture par Donald Trump des négociations avec les talibans. «Pendant des mois, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des réponses sur le plan de paix pour l'Afghanistan, et maintenant le président dit que le plan est mort et enterré. Nous avons besoin d'entendre directement l'émissaire de l'administration pour l'Afghanistan pour comprendre comment ce processus a déraillé», a déclaré le président de la commission des Affaires étrangères, le démocrate Eliot Engel, dans un communiqué. Il a donc formellement «cité à comparaître» le négociateur américain pour le 19 septembre lors d'une audition publique. Zalmay Khalilzad est légalement tenu de

se rendre à cette convocation. L'élu démocrate explique en être arrivé là car le département d'Etat a rejeté selon lui à trois reprises au moins ces derniers mois ses demandes d'audition du diplomate, qui négociait depuis un an un accord avec les talibans. Il avait menacé de le citer à comparaître juste avant que le président Trump n'annonce, samedi dernier, avoir mis fin aux négociations avec les insurgés en raison d'un nouvel attentat meurtrier qui a tué notamment un soldat américain à Kaboul. Le milliardaire républicain a par la même occasion annulé un sommet secret avec les talibans prévu selon lui le lendemain à Camp David, la prestigieuse résidence secondaire des présidents américains. Zalmay Khalilzad, qui est de retour à Washington, ne s'est pas exprimé depuis lors. Et même pendant le processus de négociations, il n'avait dévoilé

que peu de détails de «l'accord de principe» qu'il affirmait avoir conclu avec les talibans. Celui-ci devait permettre un retrait progressif des soldats américains en échange de garanties de sécurité, d'une «réduction de la violence» et de l'ouverture de négociations directes entre les talibans et le gouvernement de Kaboul. «Plus de 2 000 soldats américains sont morts en Afghanistan et j'en ai assez de cette administration qui laisse le Congrès et les Américains dans l'ignorance au sujet du processus de paix et sur ses intentions pour mettre fin à cette longue guerre» vieille de 18 ans, a protesté Eliot Engel. Alors que le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo a laissé dimanche la porte ouverte à une reprise des négociations, Donald Trump a lui assuré cette semaine à plusieurs reprises qu'elles étaient terminées «pour de bon».



Célébrant ses cinquante ans de carrière

# Julien Clerc anime un concert à l'Opéra d'Alger

■ L'Opéra d'Alger a vibré jeudi soir sous les rythmes de la chanson française. C'est l'auteur-compositeur Julien Clerc qui a gratifié ses fans avec les plus belles chansons de son répertoire artistique. Célébrant cinquante ans de carrière, l'artiste a exprimé sa joie de rencontrer encore une fois le public algérien.

Par Abla Selles

L'auteur-compositeur Julien Clerc figure emblématique de la chanson française, a animé jeudi soir, à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, un concert-événement à l'occasion de la célébration de ses 50 années de carrière et de succès devant un public de fans nombreux. Organisé par l'Institut français d'Algérie, le spectacle inscrit dans le cadre de la tournée (mondiale) des cinquante ans de l'artiste, a drainé des centaines de fans de ce chanteur, auteur d'une vingtaine d'albums écoulés à des millions d'exemplaires à travers le monde. Allure d'un jeune homme, le chanteur de 70 ans, accompagné de Benjamin Constant, au piano,

claviers et accordéon et Evert Verhees à la guitare, a interprété ses plus grands succès comme «Fais moi une place», «Laissez entrer le soleil», «Ce n'est rien», «Les séparés», ou encore «C'est en septembre», entrecoupés d'autre chansons de son large répertoire.

En guise d'hommage à Charles Aznavour, autre icône de la chanson française, Julien Clerc a interprété «For me formidable», un tube de cet artiste disparu il y a un an.

Des membres du corps diplomatique accrédité en Algérie dont l'ambassadeur de France à Alger, Xavier Driencourt, ont assisté à ce spectacle marquant le parcours «brillant» et continu de cet artiste qui se produit en concert pour la deuxième fois en



Algérie, 44 ans après. «Je me suis produit à la salle Atlas (Alger) en 1975. Je suis très ravi

de retrouver un public encore plus accueillant, chaleureux et formidable qu'auparavant», se

souvent encore Julien Clerc. Né en 1947 à Paris, Julien s'intéresse à la musique depuis sa tendre enfance.

Au début des années 60, alors lycéen, il compose et joue déjà ses premières compositions. A vingt ans, Julien monte pour la première fois sur la scène de l'Olympia avant d'éditer en 1969 son premier album, primé par l'Académie Charles Cros.

Le chanteur et pianiste s'est fait connaître dans son pays et à l'étranger grâce à une discographie riche d'une vingtaine d'albums et des titres populaires comme «Partir», «Si j'étais elle» ou encore «Mélissa».

A. S.

## L'exposition Al Tiba9 Contemporary Art à Alger Ouverture aujourd'hui de la septième édition

La 7<sup>e</sup> édition de l'exposition «Al-Tiba9 Contemporary Art» a été annoncée et aura lieu à Alger. Et ce, à partir d'aujourd'hui, 14 septembre. Cet événement est une occasion de rassembler plusieurs artistes natio-

naux et internationaux aux notoriétés et aux styles différents. C'est au Musée public national d'art moderne et contemporain d'Alger (MAMA) qu'aura lieu la manifestation. À cet effet, le public sera convié gratuitement à

la cérémonie d'ouverture qui se tiendra à partir de 18h.

Parmi le line-up d'artistes mis en avant, on pourra ainsi compter sur la présence de Chris Wood, Alessandro Lupi, Fabrizio Milani, Mohamed Benhadj et

bien d'autres. Un mélange de styles et de genres donc qui ne manquera pas d'animer le musée. L'exposition sera visible jusqu'au 6 octobre, tous les jours de 10h à 18h, à part les vendredis.

L. B.

### Littérature

## Une exposition dédiée aux auteurs de Skikda

La bibliothèque principale de Lecture publique de Skikda abrite jusqu'au 5 octobre une exposition de livre mettant en lumière plus de 300 ouvrages d'auteurs locaux. La première exposition qu'organise depuis le 5 septembre la bibliothèque principale de lecture publique de Skikda depuis sa mise en service à l'été 2019, met à l'honneur de nombreux auteurs locaux s'étant distingués dans la littérature, la

poésie mais aussi dans bien d'autres domaines, a indiqué à cette occasion à l'APS, le directeur de cet établissement culturel, Abdelaziz Bouhbila.

Les visiteurs de la bibliothèque principale de lecture publique de Skikda pourront apprécier tout au long de la durée de cette exposition baptisée «Livres et auteurs de Skikda», les œuvres des historiens de Mohamed Harbi et

Hamida Amiaoui ou encore du sociologue Ali El Kenz et de l'anthropologue Malek Chebel, a-t-il indiqué.

M. Bouhbila a par ailleurs ajouté que cette initiative permettra aussi au large public de prendre connaissance d'autres ouvrages dans le domaine de la littérature, la poésie et la dramaturgie, des ouvrages signés de Mohamed Kaouane, Lazher Attia, Hacene Douasse, Achour

Boukeloua, Zahra Boussekine, Soraya Inale et autre Aicha Bourchak.

Il est à signaler que la bibliothèque principale de lecture publique de Skikda a fait l'acquisition de tous les livres mis en avant par cette exposition afin de promouvoir la création intellectuelle des enfants de la région et de la faire connaître au plus grand nombre.

F. H.

Prévu pour le six octobre prochain

## Oran rend hommage à Aimé Césaire

Aimé Césaire sera à l'honneur à Oran lors d'un concert inédit et original de trois grandes figures de la scène française. Le rappeur Marc Nammour (La Canaille), l'ancien guitariste de Noir Désir Serge Teyssot-Gay et le batteur Cyril Bilbeaud remettront au goût du jour les plus beaux textes de l'auteur le 6 octobre prochain. C'est au théâtre régional d'Oran (TRO) qu'aura lieu le concert. Un subtil mélange des genres en hommage à Aimé Césaire, l'un des grands noms de la littérature francophone. Il s'agira essentiellement de son œuvre «Cahier d'un retour au pays natal». Un texte

puissant qui s'inscrit parfaitement dans le contexte principal du concert. Il sera fait d'improvisa-

tions rap accompagnées du talent instrumental de Serge Teyssot-Gay et Cyril Bilbeaud. Il s'agit

d'une performance qui se voudra libre et révoltée et qui débutera à 18h30.

R. C.

### Exposition d'art et d'architecture Oran accueille la manifestation

LA VILLE d'Oran accueillera une exposition qui mêlera à la fois art et architecture à travers le témoignage d'un professionnel du domaine. L'événement connaîtra son vernissage le 19 septembre et se poursuivra jusqu'au 30 du même mois. C'est à l'Institut français d'Oran qu'aura lieu cette exposition. Elle sera faite de plusieurs peintures qui retraceront 25 années d'expérience dans le domaine de l'architecture. En effet, Mohammed Larbi Merhoum présentera ses plus belles toiles au public.

Fruit d'une longue période d'activité libérale dans le domaine, l'artiste pointe du doigt les éléments les plus marquants de la vie d'un architecte et de l'architecture de manière générale. Une exposition qui parlera aussi bien aux jeunes débutants qu'à celles et ceux qui aiment la destruction des genres.

Le vernissage aura lieu le 19 septembre au sein de l'Institut français de la ville et débutera à 17h en présence de l'artiste. Exposition visible jusqu'au 30 septembre.

R. C.

### AGEND'ART

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)

Samedi 14 septembre à partir de 19h : Duo Beihdja Rahal & Lila Borsali. Prix du billet : 1 000 DA.

Théâtre de verdure Laadi-Flici (Alger-Centre)

Le 19 septembre 2019 : Concert de Kendji Girac à 20h30.

Galerie d'arts Le Paon (Centre des arts de Riadh El Feth)

Du 21 septembre au 20 octobre : Exposition «Convergence» de l'artiste Mohamed Krour. Vernissage le samedi 21 septembre à partir de 15h. Institut Français d'Alger Du 15 septembre au 28 novembre :

Exposition des plus beaux paysages du Sud capturés par Oussama Hamdi.



Ligue II (4<sup>e</sup> journée)

## L'OM et le RCA en danger

LES DEUX co-leaders de la Ligue II, l'OM Médéa et le RC Arbaâ, seront en péril lors de cette 4<sup>e</sup> journée puisqu'ils se rendront à l'extérieur de leurs bases, respectivement à El Khroub et Béjaïa, où ils seront attendus de pied ferme. Ainsi, les gars du Titteri auront fort à faire face à la formation khroubie qui souhaite sortir de la situation difficile dans laquelle elle se trouve en réussissant à décrocher les trois points du succès. Toutefois, les Médéens sont capables de revenir avec un résultat probant d'autant plus qu'ils s'en sortent bien en ce début de saison. Pour sa part, le MO Béjaïa reçoit le RCA dans un choc qui s'annonce palpitant. Les Crabes qui n'arrivent pas encore à atteindre leur rythme de croisière se doivent de se donner à fond s'ils souhaitent sortir de cette situation pénible, qui ne sied pas à son objectif qui est de jouer la carte de l'accession en Ligue I. Toutefois, les poulains de Bouzidi se doivent de faire très attention à cette équipe de Larbaâ qui souhaite revenir avec la meilleure perfor-

mance possible. Le RC Relizane qui enregistre sept points dans son escarcelle, compte continuer sur cette lancée pour rester dans la course à l'accession, même si sa mission ne sera pas de tout repos lors de cette journée. En effet, pour aujourd'hui, les Lions de la Mina se rendent à Annaba pour croiser le fer avec l'Union locale et risque d'y laisser des plumes. Le WA Tlemcen qui est aussi bien placé avec le même nombre de points que le RCR se rend à Tadjenart pour donner la réplique au DRBT. Les Zianides souhaitent revenir avec un résultat probant, alors que les Tadjenartis souhaitent l'emporter à domicile.

R. F.

### LE PROGRAMME :

Samedi 14 septembre 2019 à 16h :  
 JSMS-OMA  
 MCS-JSMB  
 USMH-MCEE  
 USMA-RCR  
 ASMO-ABS  
 MOB-RCA (18h)  
 ASK-OM(19h)  
 DRBT-WAT(19h)

Mondiaux 2019 de boxe

## Mohamed Flissi bat le Congolais Ilunga

LE BOXEUR algérien Mohamed Flissi (-52 kg) a battu le Congolais Ilunga Kabange Doudou (5-0) jeudi à Ekaterinbourg (Russie) où se déroulent les mondiaux-2019 de boxe du 9 au 21 septembre.

Flissi rejoint ainsi ses deux compatriotes déjà qualifiés aux 16<sup>e</sup> de finales, Mohamed Houmri (81 kg) et Younes Nemouchi (75 kg).

## Raouf Bernaoui «Réviser la politique de gestion des clubs»

LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, Raouf Bernaoui, a fait savoir, mercredi soir, que l'Etat financera dans la conjoncture actuelle les clubs professionnels de football de la Ligue 1 concernés par les rendez-vous continentaux, et ce, en couvrant les frais de leurs déplacements. Invité de l'émission «Dossiers sportifs» de la Radio nationale, M. Bernaoui a recommandé aux clubs professionnels de football de «réviser leur politique de gestion pour éviter toute insuffisance financière dont souffrent plusieurs équipes aujourd'hui», annonçant que «l'Etat avait décidé de financer les frais des clubs devant participer aux rendez-vous continentaux».

«La première décision prise concerne l'aide financière réservée aux clubs professionnels qui représenteront l'Algérie dans les compétitions africaines, l'Etat prendra en charge leurs frais en attendant d'autres décisions historiques et précieuses la semaine prochaine», a affirmé le ministre, précisant que «l'ère du pompage d'argent sans demander des comptes est révolue».

«La gestion des clubs de Ligue 1 et 2 a échoué jusque-là, à l'exception de Paradou Athletic Club qui a récupéré des sommes conséquentes en vendant des joueurs sans pour autant en acheter d'autres», a déclaré M. Bernaoui, qui a pointé du doigt, sur un ton véhément, les équipes de football qui misent sur l'achat des joueurs au détriment de la formation de base et de la création de centre d'entraînement.

Pour le ministre, plusieurs sports collectifs (basket-ball, handball et volley-ball) se trouvent eux aussi dans la même impasse et sont obligés de changer de politique de gestion. «Nous étudions actuellement une éventuelle méthode de financement de ces clubs à travers la rationalisation des dépenses au mieux de notre intérêt», a-t-il dit.

Quant à certains stades accusant un retard de réception, le premier responsable du secteur des Sports a affirmé que «le dernier Conseil ministériel a permis la prise de plusieurs mesures telles que l'accélération du rythme des travaux des nouveaux stades, pour réceptionner d'abord les deux structures d'Oran et de Tizi Ouzou en mars 2020, puis celle de Baraki en juillet 2020, et enfin celle de Douéra en début de 2021».

## Ligue des champions d'Afrique/JSK-Horya Conakry (Guinée) ce soir à 19h30

# Les Canaris visent la phase des poules

■ La JS Kabylie dispute ce soir à partir de 19h30 le match aller des seizièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique, avec la réception de la formation guinéenne du Horya Conakry au stade du 1<sup>er</sup>-Novembre de Tizi-Ouzou.



Les Kabyles en appel face aux Guinéens de Horya

Par Mahfoud M.

Les Canaris qui s'étaient qualifiés à ce tour aux dépens de l'équipe soudanaise d'El Merikh, souhaitent prendre option pour les huitièmes de finale et espèrent donc l'emporter sur un score large. Les Kabyles qui ont souffert pour passer face aux Soudanais, même s'ils ont fourni une victoire sécurisante. Les poulains de Vélud qui seront soutenus par des dizaines de milliers de leurs inconditionnels,

savent ce qui les attend lors de ce match et jetteront toutes leurs forces dans la bataille. Il s'agit pour eux de débiter en force et pourquoi pas arriver aux bois adverses dans les premières minutes de la partie pour bien gérer la suite et pourquoi pas marquer un maximum de buts, ce qui leur permettra d'entrevoir la rencontre retour sous de bons auspices. Le coach français de la JSK, Vélud, qui connaît bien le niveau africain pour avoir déjà dirigé l'USMA et l'ESS qui jouent régulièrement ces dernières années la compétition africaine en plus d'avoir dirigé aussi le Tout

Puissant Mazambé du Congo, sait ce qu'il doit faire pour ce match. «La formation du Horya de Conakry est une équipe qui est bien connue sur le plan africain et il faudra faire très attention face à elle», a-t-il indiqué, tout en ajoutant que son équipe se doit d'être au rendez-vous pour réussir ce match aller. Vélud estime que ses joueurs sont conscients de ce qui les attend et se donneront à fond pour l'emporter afin de jouer la rencontre retour dans de bonnes conditions et prendre option pour la qualification au prochain tour.

M. M.

Ligue I Mobilis (4<sup>e</sup> journée)

## L'ESS gagne enfin, le CSC souffre

L'Entente de Sétif s'est libérée jeudi après-midi en enregistrant sa première victoire de la saison, lors de cette quatrième journée de la Ligue, face au NC Magra sur le score de (3/0). Deghmour (26'), Djahnit (45'), Ghacha (77') ont marqué pour l'Entente, permettant à cette dernière de souffler enfin après un début catastrophique. Il faut dire que l'arrivée d'un nouveau président en la personne de Halfaya a boosté les poulains de Madoui qui se sont surpassés lors de ce match après avoir été motivés par la nouvelle direction qui a régularisé la situation financière de certains anciens joueurs en attendant de faire de même avec le reste de l'effectif. Le nouveau promu, qui avait réussi à sur-

prendre l'ASO en première journée sur ce même stade du 8-Mai-45 de Sétif, et enregistré d'autres résultats probants, a donc chuté lourdement lors de cette empoignade. De son côté, le CS Constantine est toujours à la peine, puisqu'il a été tenu en échec à domicile par le CA Bordj Bou Arréridj dans un derby qui a tenu toutes ses promesses et s'est soldé par un nul positif (2/2). Abid (25') et Bedbouda (86') ont marqué pour les locaux, alors que Benayad (23') et Djahnit (79') ont scoré pour les Bordjien qui auraient pu l'emporter, n'était le retour des Sanafirs dans les dernières minutes de cette partie. Rien ne va plus donc pour les gars du Vieux Rocher qui risquent de se

débarrasser de leur entraîneur français, Lavagne, qui n'a pas réussi à redresser la barre de l'équipe constantinoise. Enfin, l'USM Bel Abbès, même si elle a enregistré son premier point de la saison avec ce nul face au NA Hussein-Déen, continue à broyer du noir et vit une situation délicate. Les gars de la Mekerra avaient pourtant été les premiers à ouvrir le score à la 33' par l'entremise de Belocini sur penalty, avant que Zerdoum n'égalise à la 69' pour le Nasria qui enregistre son troisième nul de ce début de saison contre une seule défaite face au CRB.

M.M.

LES RÉSULTATS :	
USMBA-NAHD	1-1
CSC-CABBA	2-2
ESS-NSM	3-0

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou

## Une mère et sa fille arrêtées pour plusieurs vols

**UNE MÈRE** et sa fille ont été arrêtées au courant de la semaine écoulée par les éléments de la sûreté de daïra de Draa Ben Khedda (11 km à l'ouest de Tizi Ouzou) pour plusieurs vols. «Suite à plusieurs plaintes de commerçants de la localité de Draâ Ben-Khedda, à l'encontre de deux femmes inconnues, pour vols d'articles d'habillement et de numéraires à l'intérieur de leurs commerces, les forces de police de la sûreté de daïra de Draâ Ben-Khedda, ont engagé des recherches qui ont permis de localiser et d'arrêter les deux auteurs, une mère et sa fille, demeurant dans la wilaya de Boumerdès, qui circulaient à bord d'un véhicule», indique un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. «De leurs propres aveux, elles s'introduisaient dans les magasins d'habillement et simulaient un achat, et quand l'une occupait le vendeur, l'autre s'em-

paraît d'articles d'habillement ou d'argent contenu dans la caisse. Présentées au parquet de Tizi-Ouzou, la mère a été condamnée à deux années de prison ferme, assorties d'une amende de 100 000.00 DA et 120 000.00 DA de dédommagement, et sa fille à une année de prison avec sursis assortie d'une amende de 100 000.00 DA et 120 000.00 de dédommagement», toujours selon la même source.

**Le conducteur d'une moto tué dans une collision**

Une personne a trouvé mercredi dans une collision entre deux véhicules légers et une moto survenue sur la RN 12 à hauteur de Boukhalfa (sortie Ouest de la commune de Tizi Ouzou). Selon les indications fournies par la Protection civile, la victime, un homme de 40 ans, conduisait une moto. La dépouille mortelle de la victime a été acheminée à la morgue du CHU de Tizi Ouzou.

**Hamid M.**

Boumerdès

## Le terroriste Chellil El-Ouanas dit El Harith abattu

**UN TERRORISTE** recherché, en l'occurrence Chellil El-Ouanas, a été abattu jeudi dans la wilaya de Boumerdès par un détachement de l'Armée nationale populaire qui a récupéré des armes et une quantité de munitions, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, «un détachement de l'ANP, en coordination

avec des éléments de la Gendarmerie nationale et les services des Douanes, a arrêté, à Tlemcen un narcotrafiquant et saisi 18,3 kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi une autre quantité de la même substance s'élevant à 950 grammes détenue par trois narcotrafiquants à bord d'un camion à Adrar», ajoute le communiqué du MDN.

**O. N.**

Intempéries

## Effondrement d'un pont à Médéa, circulation routière déviée

**LA CIRCULATION** automobile entre le tronçon routier de la route nationale 18, reliant Berrouaghia à Beni-Slimane, dans la wilaya de Médéa, a été déviée, ce vendredi matin, après l'effondrement d'un pont au niveau de la commune de Sidi-Naamane, provoqué par la crue de «Oued-el-Maleh», a appris l'APS auprès du directeur local des travaux publics. Les usagers de ce tronçon sont invités à emprunter la RN 18 et la RN 18 B, ainsi que la route nationale 62, pour transiter de ou vers les localités de Beni-Slimane, Bouskene, Souagui et Berrouaghia, au lieu de passer par Sidi-Naamane, dont l'accès par la RN 18, est «interrompu»,

suite à l'effondrement partiel du pont de «Oued-el-Maleh», a précisé Yahia Meziane. Selon ce responsable, l'accès au tronçon endommagé par la crue «restera interdit à la circulation, jusqu'à la réparation de l'ouvrage d'art», qui ne pourra intervenir, a-t-il ajouté qu'«après la décrue de Oued-el-Maleh». L'ouvrage, qui a cédé au milieu, en raison de la force des eaux en furie de «Oued-el-Maleh», sera «reconstruit entièrement», afin de garantir la sécurité des usagers, a-t-il souligné, ajoutant que les travaux seront entamés, une fois que les conditions météo le permettront.

**Gh. T.**

**Gh. T.**

## la paix au moyen-orient



Loumis

Djalou@hotmail.com

Régime électoral et autorité indépendante des élections

## Après l'APN, les deux lois adoptées au Sénat

■ Après son adoption à l'unanimité par les députés de l'APN, les deux textes de loi organiques relatifs à l'Autorité nationale indépendante en charge des élections et au régime électoral ont été adoptés hier matin au Conseil de la nation.

Par Louisa Ait Ramdane

**L**es deux projets sont passés comme une lettre à la poste à l'APN et au Sénat. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, avait présenté, jeudi, un exposé sur les deux textes de loi organiques devant la commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial. La veille, ces deux textes avaient été adoptés à la majorité par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une plénière.

La loi organique relative à l'Autorité nationale indépendante en charge des élections prévoit le transfert de toutes les prérogatives des autorités publiques, voire administratives en matière électorale, à l'Autorité indépendante en charge des élections. Celle-ci aura le statut de personne morale et l'autonomie administrative et financière, et aura pour mission d'organiser, de surveiller le processus électoral et de superviser toutes ses étapes, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à l'annonce des résultats préliminaires. Cette autorité aura toutes les prérogatives, qui étaient confiées à l'administration publique en matière électorale et

disposera de son propre budget de fonctionnement et des affectations destinées aux opérations électorales. Elle supervisera le processus électoral à travers l'ensemble du pays et à l'étranger. L'Autorité procédera à la tenue du fichier national du corps électoral et des listes électorales des communes et des centres diplomatiques et consulaires à l'étranger, outre la réception et l'examen des dossiers de candidatures pour le poste de président de la République. Elle aura également pour mission le contrôle du financement de la campagne électorale. En ce qui concerne la loi organique modifiant et complétant la loi organique relative au régime électoral, les amendements introduits ont porté sur la préparation et l'organisation des opérations électorales, en sus d'un volet réservé à l'élection présidentielle. Parmi les modifications introduites, il y a lieu de citer «l'obligation pour le concerné de déposer en personne» la déclaration de sa candidature au poste de président de la République auprès du président de l'Autorité nationale indépendante en charge des élections «au lieu du Conseil constitutionnel» ainsi que la condition d'être titulaire d'un diplôme universitaire ou d'un titre équivalent. Par ailleurs, le nombre de formu-

laire de souscription de signatures individuelles a, en vertu du même texte, été «réduit» à 50 000 signatures individuelles d'électeurs inscrits sur une liste électorale, au lieu de 60 000 signatures avec l'annulation de la liste de 600 signatures individuelles d'électeurs.

A l'issue de la séance de vote, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati a indiqué que ces deux textes «reflètent les bonnes volontés des hautes autorités du pays pour redonner la parole au peuple qui pourra s'exprimer à travers des élections libres, régulières et transparentes», lesquelles demeurent «le seul et unique moyen pour sortir le pays de la crise qui a perduré et dont les répercussions négatives se pointent à l'horizon». Le ministre a estimé que la création de l'Autorité nationale indépendante pour l'organisation des élections se veut «un acquis important» à part entière pour le peuple et le pays puisqu'elle engendrera inévitablement, à la faveur des mesures légales qu'elle va contenir, «une nouvelle culture» auprès de la classe politique en matière de «concurrency politique et d'alternance au pouvoir».

**L.A.R.**